

Les arbres pourraient ne plus cacher la forêt

28 mai 2024

Par Jacinthe Laforest / IJL – Réseau.Presse – La Voix acadienne - ATL



Raymond Legault de Victoria West s'inquiète des coupes à blanc et de l'absence d'initiatives de reforestation. (Photo : J.L.)

Le dicton populaire dit que parfois, on ne voit pas la forêt parce qu'il y a trop d'arbres. Au sens figuré, cela veut dire que les détails (les arbres) cachent le grand portrait (la forêt). Au sens propre, le dicton prend une autre signification. Risquons-nous de voir venir un temps où il n'y aurait plus de forêt derrière les arbres?

Raymond Legault de Victoria West dit craindre qu'à force de faire des coupes à blanc à tort et à travers, l'Île-du-Prince-Édouard finisse par ressembler à Haïti, où les arbres ont pour ainsi dire disparu à cause de la surexploitation.

Il a tenu ces propos à Abram-Village le 21 mai dans le cadre de la série de consultations publiques lancée par la Commission forestière de l'Île-du-Prince-Édouard.

De son côté, même si certaines pratiques l'inquiètent, le président de la Commission forestière de l'Île-du-Prince-Édouard, Jean-Paul Arsenault, ne craint pas que les forêts disparaissent. Ses craintes portent surtout sur l'avenir de l'industrie forestière que sur la forêt proprement dite.

«Où vous voyez-vous dans 10 ans?» a-t-il demandé aux représentants de l'industrie qui formaient la majorité du public présent.

Dick Arsenault possède des fournaies à biomasse qu'il alimente en copeaux de bois. Son entreprise récolte le bois, le transforme en copeaux et alimente un certain nombre de fournaies, notamment dans deux écoles et des institutions de santé.

«Pour nous, Fiona a été bonne. À date, ils disent qu'il y a seulement 8 à 10 % du bois tombé qui a été récolté. Ça fait presque deux ans. Ce bois est rendu trop sec pour faire de la planche. Mais pour les woodchips et faire de la chaleur, c'est parfait. La biomasse ne manque pas, du moins pas à présent», dit-il.

Arsenault Saw Mill et Arsenault Family Lumber sont deux compagnies distinctes qui travaillent cependant ensemble. Arsenault Saw Mill récolte le bois. Les bons arbres s'en vont au moulin à scie (Arsenault Family Lumber) pour être transformés en planches et en bois de construction. Arsenault Saw Mill conserve les branches et les arbres de moins bonne qualité, les déchiquette en copeaux et les vend à la PEI Energy Corporation, pour l'usine à chaleur qui chauffe l'hôpital Queen Elizabeth et plusieurs édifices gouvernementaux. De son côté, Arsenault Family Lumber vend le bois coupé au moulin.

À l'instar de Dick Arsenault, Liette Arsenault d'Arsenault Saw Mill considère que «Fiona nous a sauvés». Pour le moulin, la situation est moins attrayante, pour le moment du moins.

«Quand on a remis le moulin en marche en 2022, les madriers de 2X4X8 se vendaient 13 \$ dans les quincailleries. Nous on les vendait 5 \$. On en a beaucoup vendu. Mais depuis, les prix sont revenus à ceux d'avant la pandémie : 4 \$ pour

les 2X4X8 dans le commerce, alors que nous, on les vend 3,25 \$», explique Janine Arsenault, copropriétaire, avec sa sœur Janelle, d'Arsenault Family Lumber.

Une valeur largement sous-estimée

Jean-Paul Arsenault était très heureux de voir autant de représentants de l'industrie forestière à la consultation d'Abram-Village. «Juste ici dans la région, il y a au moins 50 personnes qui gagnent leur vie d'une manière ou d'une autre avec le bois», estime-t-il.

Une des premières choses que la Commission forestière a demandée au gouvernement, dès le début de son mandat, est une description de l'industrie forestière de l'Île. Qui, combien de gens, combien d'argent, type de produits, exportations et chiffres d'affaires, équipement... la valeur totale de l'industrie forestière dans la province.

«Personne n'avait cette information. Heureusement, le gouvernement a vu l'utilité de ces données et a embauché un consultant pour rencontrer les gens de l'industrie afin d'en déterminer la valeur. On ne cherche pas à savoir qui fait combien d'argent. On cherche la valeur globale», a dit Jean-Paul Arsenault, le 21 mai à Abram-Village. À cette date, il prévoyait obtenir les chiffres «d'ici quelques jours».

Il suspecte que le gouvernement provincial sous-estime outrageusement la valeur de l'industrie forestière et, de ce fait, n'y investit pratiquement rien, en comparaison avec les autres industries primaires (pêche et agriculture).

«Il n'y a aucun programme pour nous aider avec nos dépenses. Pas même de prêts à taux réduits pour emprunter de l'argent, si on est obligé d'acheter un morceau d'équipement», confirment Liette Arsenault et Janine Arsenault. Or certains de leurs équipements ont plusieurs dizaines d'années de service.

Un autre signe que la province néglige la foresterie : la diminution des budgets et des semis nécessaires à la reforestation. Lorsque Jean-Paul Arsenault était directeur des forêts de l'ÎPÉ, dans les années 1985, le budget provincial était de 1 million \$ par année. «En argent d'aujourd'hui, ce serait 2,4 millions, mais le budget annuel est de 800 000 \$», rappelle-t-il.

Également membre de la Commission forestière de l'Île-du-Prince-Édouard, Marcel Arsenault rappelle quant à lui que la production en pépinière est loin de répondre à la demande. Il manque tout simplement d'arbres.

Les arbres ne sont pas au rendez-vous

À l'Île-du-Prince-Édouard, la très grande majorité du couvert forestier appartient à des propriétaires privés, certains petits, d'autres plus gros. Louise Bernard de Mont-Carmel a fait quelques démarches par l'entremise du programme d'amélioration des lots boisés pour les propriétaires privés. «Ils devaient venir nettoyer et planter des arbres. Depuis, je n'ai eu aucune nouvelle. S'ils n'ont pas assez d'arbres à planter, ça peut expliquer pourquoi.» Déçue par des promesses non tenues, Louise Bernard rappelle que si elle veut planter ces arbres, ce n'est pas pour elle et son mari. C'est pour la prochaine génération. «Gilles et moi ne verrons pas ces arbres. Ce n'est pas pour nous qu'on veut les planter», rappelle-t-elle.

Ce manque d'arbre peut aussi expliquer le faible taux de reboisement, après une coupe à blanc, ce qui inquiète Raymond Legault de Victoria West. «Autour de nous, c'est de la forêt sur des terres privées. D'après ce que je comprends, les propriétaires pourraient décider de couper leur bois, et personne ne pourrait rien dire?», reproche-t-il.

John Arthur Ramsay possède environ 250 acres, certains en bois. «Je suis de tout cœur pour la biodiversité, mais comme propriétaire, je devrais avoir le droit de récolter mes arbres si j'ai besoin du revenu ou pour rentrer dans mon investissement, ou si les arbres sont mûrs pour la récolte. Je ne comprends pas pourquoi récolter un champ de maïs est acceptable aux yeux du public, alors que récolter des arbres est très mal vu», dit-il.

La bonne et la mauvaise Fiona

La tempête post tropicale Fiona qui a frappé l'Île en septembre 2022 a laissé au sol de la biomasse en quantité qui attend d'être récoltée. Tous ces arbres tombés compliquent cependant l'accès à la ressource et rendent la récolte plus dispendieuse pour les gens de l'industrie, qui ne reçoivent aucune aide de la part du gouvernement, alors que ces arbres morts sont pour ainsi dire des nids à feu.

Rentrer des grosses machineries dans ces fouillis coûte cher. Cependant, des opérateurs plus petits pourraient être encouragés à récolter ce bois, si seulement ils pouvaient le vendre, suppose Jean-Paul Arsenault. Par exemple, Marcel Arsenault possède un petit moulin à scie portatif. Il peut scier du bois presque n'importe où.

«C'est du bois qui serait bon pour construire des petits cabanons, mais le code du bâtiment limite l'utilisation de ce bois à des très petits cabanons. Au-delà d'une certaine grandeur, le bois doit être estampillé. C'est bon pour les plus gros moulins, mais ça décourage les gens de récolter le bois difficile d'accès», soutient Jean-Paul Arsenault.



Liette Arsenault, copropriétaire de Arsenault Saw Mill, Janine Arsenault, copropriétaire de Arsenault Family Lumber et Noëlla Richard, propriétaire d'une terre où elle aimerait planter des arbres. (Photo : J.L.)



Dick Arsenault, propriétaire de Atlantic Bioheat, Marcel Arsenault, membre de la Commission forestière et John Arthur, propriétaire de terres boisées. (Photo : J.L.)



Jean-Paul Arsenault, président de la Commission forestière de l'Île-du-Prince-Édouard. (Photo : J.L.)

NOTRE TRAVAIL JUSQU'À MAINTENANT

- 7 rencontres et 4 sorties sur le terrain
- 2 rapports intermédiaires
 - « Durabilité de la récolte de la biomasse » – juin 2023
 - « Améliorer le succès de la production et de l'établissement de semis de feuillus » – septembre 2023
- Présentation au Comité permanent des ressources naturelles et de la durabilité de l'environnement – janvier 2024
- Document de discussion – « Vers une nouvelle politique forestière pour l'Île-du-Prince-Édouard » – janvier 2024

PROCHAINE ÉTAPES

- Six réunions publiques auront lieu en mai
- Une enquête en ligne a reçu 300 réponses
- La Commission rencontrera en privé tout groupe d'intérêt qui le souhaite
- Notre objectif pour soumettre notre rapport final au ministre est le 31 décembre 2024
- Nous espérons que le rapport servira de modèle à la nouvelle politique forestière et à une nouvelle loi sur la gestion forestière.

La Commission forestière de l'ÎPE entend présenter son rapport à l'automne 2024. (Photo : J.L.)